

DES CONSEILLERS CONSULAIRES POUR QUOI FAIRE ?

LEUR RÔLE

1

Élus de proximité,
ils représenteront
les Français établis
hors de France auprès
des ambassades
et des consulats



2

Ils pourront
être consultés
sur toute question
concernant les Français
de l'étranger



enseignement, aides sociales,
emploi, formation professionnelle, etc

3

Ils participeront
à l'élection
des sénateurs
des Français
de l'étranger



LEUR MANDAT

443



CONSEILLERS CONSULAIRES
élus au suffrage universel direct

PENDANT

6 ANS

RÉUNIS EN CONSEILS CONSULAIRES

Les conseils
auront lieu
au moins

2 fois
par an



Sous la présidence
de l'ambassadeur ou
du consul général



1 À 9
CONSEILLERS Y SIÈGERONT

(en fonction du nombre de Français inscrits
dans la circonscription consulaire concernée)